

gine à la station de Dour, du chemin de fer de Saint-Ghislain, et aboutissant, par la station de Quiévrain, du chemin de fer de l'État, à la ligne du chemin de fer français du Nord, à la frontière de France;

2° Deux embranchements de chemins de fer destinés à relier le chemin de fer du Haut et du Bas-Flénu à la ligne de Saint-Ghislain, partant, l'un de la gare des Produits, et se dirigeant vers la gare de Pâturages, et l'autre de la branche de Wasmes, pour aboutir à la gare de formation de la ligne de Saint-Ghislain.

Promulguons, etc.

(Contre-signée par le ministre des travaux publics, M. A. JAMAR.)

(1) Session de 1869-1870.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 22 mars 1870, p. 418-423. — Rapport, p. 436-461.

Annales parlementaires. — Discussion. Séances des 3 mai 1870, p. 819-828; 4 mai, p. 829-839; 5 mai, p. 841-852, et 7 mai, p. 862-871. — Adoption. Séance du 7 mai, p. 871.

SÉNAT.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance du 14 mai 1870, p. 38-39.

Annales parlementaires. — Discussion. Séances des 16 mai 1870, p. 257-268, et 17 mai, p. 269-279. — Adoption. Séance du 17 mai, p. 279.

J'extrait du rapport fait, au nom de la section centrale, par M. SARATIER, le passage intéressant qui suit, sur la situation financière de la Belgique.

Messieurs,

Le gouvernement a soumis à vos délibérations un projet de loi tendant à allouer aux départements des travaux publics et de l'intérieur divers crédits spéciaux s'élevant ensemble à 15,593,500 fr., pour travaux d'utilité publique, savoir :

Ministère des travaux publics.

Routes	fr. 800,000
Bâtiments civils	1,025,000
Travaux hydrauliques	6,368,500
Chemins de fer	6,400,000

Ministère de l'intérieur.

Travaux au palais du roi	fr. 300,000
Construction et ameublement d'écoles	1,000,000

Fr. . . 15,593,500

Ces crédits s'appliquent à des travaux déjà créés, à des ouvrages nouveaux et enfin à solder le prix de travaux terminés et pour lesquels il n'a pas été alloué des sommes suffisantes.

Les travaux hydrauliques comprennent, entre autres :

1° L'amélioration des canaux de Bruges à Ostende et de Gand à Terneuzen, en vue de donner

200. — 3 JUIN 1870. — *LOI allouant des crédits spéciaux, à concurrence de 15,593,500 francs, aux ministères des travaux publics et de l'intérieur* (1). (Moniteur du 9 juin 1870.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Des crédits spéciaux, jusqu'à concurrence de quinze millions cinq cent quatre-vingt-treize mille cinq cents francs (fr. 15,593,500), sont ouverts au gouvernement pour l'exécution des travaux ci-après, savoir :

A. — AU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Routes.

§ 1^{er}. Construction et reconstruction de ponts

plus de facilité à la navigation maritime, et l'amélioration de l'Escaut, de la Lys, de l'Yser et de la petite Senné;

2° L'agrandissement des écluses établies sur la Meuse, en aval de Namur jusqu'à Liège;

3° La reconstruction du pont de Taminés sur la Sambre;

4° La réunion des embarcadères établis le long des quais du Kattendyck et du Rhin, bordant l'Escaut à Anvers;

5° L'agrandissement du bassin d'échouage des bateaux pêcheurs à Ostende, amélioration de ce port, part d'intervention de l'Etat dans la reconstruction des murs de quai d'Ostende;

6° Défense des côtes;

7° Etablissement de nouveaux phares.

Les 6,400,000 francs destinés au chemin de fer seront appliqués principalement à la continuation des travaux des stations de Bruxelles, Charleroi, Tournai, Mons, Liège, et à l'extension du matériel des transports.

Ce projet de loi a été accueilli avec d'autant plus de faveur que la somme totale des crédits qu'il comporte sera couverte, et au delà, par des excédants de recettes à provenir de l'exercice courant seulement et sur lesquels il est permis de compter d'une manière presque certaine.

Du reste, notre situation financière n'inspire plus aucune appréhension.

L'exposé de la situation générale du trésor, déposé au mois de janvier dernier, donne, à cet égard, les indications les plus rassurantes, puisqu'il établit que, dès maintenant, l'Etat est en mesure de faire face, à peu de chose près, aux engagements contractés et qui ne s'élèvent pas à moins de 48,000,000 de francs.

Les motifs qui avaient amené, dans les deux exercices précédents, un certain ralentissement dans l'exécution des travaux d'utilité publique n'ont donc plus raison d'être et nous espérons que la plus grande activité pourra leur être imprimée.

Le crédit demandé aujourd'hui portera à près de 600 millions de francs le montant de la dépense totale faite depuis 1850 pour les travaux extraordinaires d'utilité publique décrétés en dehors des budgets. (*Documents parlementaires*, 1869-1870, p. 456.)

appartenant à des routes. fr. 500,000

§ 2. Travaux de raccordement de routes, tant au chemin de fer de l'État qu'aux chemins de fer concédés; redressement et amélioration de routes à la traverse des chemins de fer; subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux aboutissant à des stations. . fr. 500,000

Bâtiments civils.

§ 3. Achat d'immeubles, rue de Louvain et de l'Orangerie, à Bruxelles, pour l'agrandissement du sénat et des ministères des affaires étrangères, de l'intérieur, de la guerre et des travaux publics. — Travaux de construction et travaux de restauration, tant aux bâtiments précités qu'à ceux de la chambre des représentants 550,000

§ 4. Musée de Bruxelles :
A. Construction de deux locaux destinés à l'agrandissement des galeries de tableaux et d'histoire naturelle (2^e crédit) 125,000

B. Travaux d'appropriation d'un des bâtiments pour l'installation des collections entomologiques, et achèvement, à la Bibliothèque royale, de la salle de lecture, de la salle destinée au dépôt des ouvrages; installation de la bibliothèque de l'Académie 69,000

§ 5. Travaux d'appropriation d'une partie des locaux du Jardin Botanique, à Bruxelles, pour l'exposition triennale des beaux-arts de 1869 fr. 49,000

§ 6. Continuation des travaux de restauration du palais des anciens princes-évêques de Liège. 200,000

§ 7. Construction, à Nieuport et à Beveren-lez-Rousbrugge, de bâtiments pour le service de la douane. . . 52,000

800,000

194,000

1,025,000

Travaux hydrauliques.

§ 8. Amélioration du canal de Bruges à Ostende, en vue de donner plus de facilité à la navigation maritime. fr. 250,000

§ 9. Agrandissement des écluses établies sur la Mense en aval de Namur jusqu'à Liège 350,000

§ 10. Reconstruction du pont de Tamines, sur la Sambre. 140,000

§ 11. Travaux à l'Escaut, dans le but d'améliorer l'écoulement des eaux, la navigation et le halage. . . 450,000

§ 12. Réunion des embarcadères établis le long des quais du Kattendyck et du Rhin, bordant l'Escaut à Anvers. 500,000

§ 13. Amélioration de la Lys 140,000

§ 14. Canalisation de la Mandel. 75,000

§ 15. Travaux d'amélioration du régime du canal de Gand à Terneuzen, au point de vue de la navigation maritime. 3,000,000

§ 16. Travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux de la Senne, de l'amont vers l'aval de la ville de Bruxelles 40,000

§ 17. Amélioration du régime de l'Yser 400,000

§ 18. Agrandissement du bassin d'échouage des bateaux pêcheurs, à Ostende. . 500,000

§ 19. Amélioration du port d'Ostende 75,000

§ 20. Part d'intervention de l'État dans la reconstruction, en maçonnerie, des murs de quai des bassins de commerce, à Ostende . . . 138,500

§ 21. Port de refuge de Blankenberghe 55,000

§ 22. Travaux de défense à la côte 300,000

§ 23. Établissement de nouveaux phares à Blankenberghe et à Heyst . . . 175,000

6,568,500

Chemins de fer.

§ 24. Continuation des travaux du chemin de fer de raccordement entre les stations du Nord et du Midi, à Bruxelles	500,000
§ 25. Continuation des travaux de la station de Charleroi	500,000
§ 26. Continuation des travaux de la station de Tournai	500,000
§ 27. Continuation des travaux de la station de Bruxelles (Midi)	500,000
§ 28. Etablissement d'une nouvelle station à l'extrémité est de la ville de Verviers, travaux dans la traversée de cette ville, ainsi que dans la station actuelle, et travaux d'extension dans les stations de Chênée, du Trooz, de Welkenraedt et de Dolhain	900,000
§ 29. Aménagement de la station d'Ostende	350,000
§ 30. Continuation des travaux de la station de Liège	350,000
§ 31. Travaux d'agrandissement et d'amélioration dans les stations de Bruxelles (Nord) et de Schaerbeek	350,000
§ 32. Travaux dans la station de Gand	200,000
§ 33. Continuation des travaux de la nouvelle station de Mons	150,000
§ 34. Travaux d'amélioration et d'agrandissement de l'arsenal de Malines et de ses abords	300,000
§ 35. Extension du matériel des transports des chemins de fer de l'Etat	1,500,000
	6,100,000

Total. . . fr. 14,293,000

B. — AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

§ 36. Continuation des travaux du palais du roi	300,000
§ 37. Construction et amueblement d'écoles	1,000,000
Total. . . fr.	1,300,000

Art. 2. Les crédits ouverts à l'art. 1^{er} seront couverts par les ressources ordinaires de l'État.

Art. 3. La présente loi sera exécutoire le lendemain de sa publication.

Promulguons, etc.

(Contre-signée par le ministre des travaux publics, M. A. JAMAR.)

201. — 3 JUIN 1870. — LOI allouant des crédits supplémentaires au département des travaux publics (exercices 1868 et antérieurs) (1). (Monit. du 9 juin 1870.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Des dépenses se rapportant à des exercices clos (1868 et antérieurs) pourront être imputées à charge du budget des travaux publics pour l'exercice 1869, jusqu'à concurrence de 22,884 fr. 29 c., et y formeront un chapitre X, subdivisé comme suit :

§ 1^{er}. — PONTS ET CHAUSSEES.

Canaux et rivières.

Art. 92. Entretien ordinaire (exercice 1868), fr. 115 53

Art. 93. Canal de Plaschendale à Nieupoort (exercice 1868) 2,621 02

Ports et côtes.

Art. 94. Entretien ordinaire (exercice 1868) . . . 14,025 94

16,760 49

§ 2. — MINES.

Art. 95. Frais d'impression (exercice 1868) 3 7

(1) Session de 1869-1870.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 12 février 1870, p. 325-326. — Rapport. Séance du 25 mars, p. 400-401.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance du 2 avril 1870, p. 704.

SÉNAT.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance du 12 mai 1870, p. 36.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance du 13 mai 1870, p. 243.